

Objectif CO₂

les **TRANSPORTEURS S'ENGAGENT...**

les **TRANSPORTEURS AGISSENT**



N°2 - Octobre 2011

EVÈNEMENT

La démarche s'ouvre aux transporteurs de voyageurs !



De droite à gauche : Anne Debar et Daniel Bursaux (MEDDTL-DGITM), Xavier Lefort (ADEME)

En présence de Daniel Bursaux, directeur général des infrastructures, des transports et de la mer au ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement (MEDDTL-DGITM) et de Xavier Lefort, directeur général délégué de l'ADEME, la démarche « Objectif CO₂, les transporteurs s'engagent » a franchi une nouvelle étape ! Huit entreprises de transport routier de voyageurs ont signé à La Grande Arche de La Défense le 20 septembre 2011 la Charte d'engagements volontaires de réduction des émissions de CO₂. Elles ont rejoint les 409 transporteurs routiers de marchandises déjà engagés, portant le nombre total de signataires à 417.



La participation des transporteurs de voyageurs a été rendue possible grâce à l'implication de leurs fédérations professionnelles qui ont travaillé avec les services du ministère et de l'ADEME pour adapter la démarche aux transports interurbains, puis aux transports urbains.

Les huit chefs d'entreprise se sont engagés à améliorer leur performance environnementale en réduisant leurs consommations de carburant et leurs émissions de CO₂. Pour cela, ils disposent d'un cadre méthodologique spécialement adapté aux spécificités de leur activité qui permet de mesurer leur performance environnementale et les gains réalisés. S'appliquant à 910 véhicules et 980 conducteurs, leurs plans d'actions sur 3 ans devraient permettre de réduire leurs consommations de gazole de 610 000 litres et leurs émissions de CO₂ de plus de 1 500 tonnes par an.



Les signataires des 8 premières entreprises de transport de voyageurs. De gauche à droite : Franck Beaurin, Jean-Baptiste Maisonneuve (Autocars Maisonneuve), Etienne Miquel (Negoti Tourisme), Marie-Claude Charlot (Cars Charlot), Bertrand Nicolay (Kéolis Loisirs et voyages), Eric Maisonneuve (Transports Delaye), Philippe Moreau (Courriers de la Garonne - Veolia Transports), Eric Valade (Transhorizon), Loïc Baert (Mariot Voyages).



Ces professionnels participent activement à la lutte contre le changement climatique. Pour mémoire, le secteur des transports (marchandises et voyageurs confondus) représente à lui seul 30% de la consommation d'énergie en France. Le Grenelle de l'environnement a donné pour objectif de réduire de 20% d'ici à 2020 les émissions actuelles de l'ensemble des transports en France pour les ramener au niveau de 1990.

Repères

Le transport routier de voyageurs (urbain et inter-urbain) en France, c'est :

- un parc de 90 000 véhicules
- 3 300 entreprises
- 3,9 milliards de kilomètres parcourus par an
- 6,4 milliards de passagers transportés par an

Le chiffre-clé :
354 246
tonnes de CO₂/an

C'est l'objectif de réduction annuelle des émissions de CO₂ qui devrait être atteint par l'ensemble des 417 signataires de la Charte Objectif CO₂ à ce jour (409 transporteurs de marchandises et 8 transporteurs de voyageurs). Cet objectif représente une réduction de 8,6% de leurs émissions une fois leur plan d'actions achevé.

De Transalliance à Maisonneuve, en passant par Transhorizon, Landry et Jolival, des entreprises de toutes tailles transportant marchandises ou voyageurs se lancent dans la formation de leurs conducteurs. L'éco-conduite est une conduite rationnelle, anticipée, qui se construit par étapes.

Transalliance

L'éco-conduite, pièce maîtresse de notre plan de développement durable

Sous l'impulsion de son PDG Alexandre Michel, le groupe lorrain de transports de marchandises Transalliance a mis en place un plan triennal de développement durable, de janvier à 2011 à décembre 2013, dont la formation à l'éco-conduite est la pièce maîtresse. Parallèlement à la signature, en décembre 2008, de la Charte d'engagements volontaires de réduction des émissions de CO₂, l'entreprise a ainsi créé un programme spécifique et particulièrement ambitieux baptisé « Eco Blue ». « Transalliance s'est engagé sur quatre points : réduire de 10% les kilomètres improductifs ; de 20% les émissions de gaz à effet de serre ; de 6% les consommations de gasoil ; et de 10% la consommation énergétique globale de l'entreprise. En outre, nous comptons porter la part du multimodal de 4 à 10%, » chiffre Marc Geffrault, responsable du programme. Pour cela, un ambitieux dispositif de formation est mis en place : « En salle, nous initions nos 4 000

salariés aux enjeux environnementaux afin que chaque collaborateur se sente impliqué dans la démarche d'entreprise. De plus, lors de la mise à disposition de leur véhicule, tous nos conducteurs reçoivent une formation à Chenevères (Meurthe-et-Moselle), sur une piste de 4 200 mètres aménagée pour simuler différentes situations de pluie ou de neige. Puis ils suivent une formation complémentaire sur un circuit routier de 50 km dans des conditions réelles de chargement, de circulation et de difficultés de route. »

L'enjeu est clair : acquérir une technique de conduite qui limite la consommation de carburant et diminue le coût d'entretien d'un poids lourd sans réduire la productivité. Il s'agit d'appliquer les principes de l'éco-conduite telle que l'utilisation anticipée de la boîte de vitesses ou du freinage. En pratique, les conducteurs effectuent un premier tour de 50 km au cours duquel tous leurs mouvements sur la mécanique

sont enregistrés en temps réel grâce à l'informatique embarquée. Puis ils réalisent un second parcours en tenant compte des conseils d'un formateur. Résultat : « Ils gagnent plus d'une minute sur le trajet et réduisent leurs émissions d'au moins 10%, constate Marc Geffrault. Nous traduisons ces économies sur un roulage moyen de 120 000 km par an, ce qui représente entre 15 et 20 tonnes de CO₂. C'est considérable ! Plutôt que d'insister sur la consommation de gazole, nous avons constaté qu'il était plus efficace de parler de CO₂ et d'environnement. Cet aspect citoyen les touche davantage ». Motivés, les conducteurs s'engagent à réduire leurs émissions. « Environ 60% appliquent bien les consignes dès le premier stage. Dans les mois qui suivent, tous sont régulièrement évalués, et formés à nouveau si nécessaire. » Au printemps 2011, le groupe a déjà entraîné 1700 conducteurs et vise 3 500 stages avant la fin de l'année.



Eric Valade, gérant des transports Transhorizon

Transhorizon

Un gain de 10% sur les consommations de carburant grâce à l'éco-conduite

Active dans le transport scolaire et le tourisme, la PME autocariste Transhorizon basée à Berson (Gironde) s'efforce depuis plusieurs années de réduire l'empreinte de son activité sur l'environnement. Pour cela, elle a notamment misé sur la responsabilisation de ses conducteurs. « Depuis deux ans, nous exploitons nos propres cuves de gazole qui sont reliées à des automates informatiques et gérées par un logiciel spécifique. Nous contrôlons ainsi la consommation de carburant de chaque véhicule et de chaque chauffeur », explique le gérant Eric Valade. En 2011, les 30 chauffeurs suivront tous un stage d'éco-conduite. Grâce à cette nouvelle action, Eric Valade espère « économiser jusqu'à 10% de carburant » sur la consommation de sa flotte.

Landry

Un formateur pour 25 camions

Comment faire pour engager un formateur à l'éco-conduite lorsqu'on est une PME de transports de 25 poids lourds ? On trouve des partenaires et on se regroupe à plusieurs pour en embaucher un en commun ! Les Transports Landry, localisés à Thouars (Poitou), sont spécialisés dans l'acheminement de petits lots d'une à huit palettes de marchandises industrielles. Avec trois autres entreprises locales représentant une vingtaine de camions- (les transports Leau, Cléré et Millet), ils se sont regroupés pour accueillir en mars 2011 une nouvelle recrue : un formateur à l'éco-conduite. « Nous poursuivons plusieurs objectifs complémentaires, explique le patron Jean-Paul Landry : répondre aux nouveaux standards de sécurité, de conduite rationnelle et d'impact sur l'environnement. Dans le cadre de la Charte Objectif CO₂ signée en juin 2010, nous nous sommes engagés à réduire nos émissions de CO₂ de 12% en trois ans. Grâce à l'éco-conduite, nous espérons gagner en moyenne 1 à 2 litres aux cents par conducteur ».

Equipés d'informatique embarquée, les transports Landry accèdent aux données techniques de leurs véhicules en temps réel. « Ces informations aident le formateur à mieux orienter

les stages, observe Vincent Landry, responsable du projet environnemental de la société. Avec les chauffeurs, on ne parle pas de consos, mais de style de conduite, d'impact sur la voie publique et de sécurité. Nous tenons à les impliquer sincèrement dans notre démarche. Il n'est pas question de primes, mais d'intéressement au résultat de l'entreprise directement lié à la conduite du personnel roulant ».



Transports Landry

Maisonneuve

Travailler ensemble l'éco-conduite et la maintenance préventive

Situés à Belleville-sur-Saône (Rhône), les Autocars Maisonneuve comptent 230 véhicules. Ils interviennent pour 30% de leur activité dans les voyages de tourisme et pour 70% dans la desserte de lignes scolaires et régulières. Ils concentrent leurs efforts sur deux actions complémentaires : l'éco-conduite et la maintenance préventive. « Nous travaillons la conduite depuis trois ans avec l'appui d'un formateur intégré à l'entreprise, explique Jean-Baptiste Maisonneuve, PDG de la société. Cette démarche nous a permis de diminuer notre consommation de carburant, mais aussi d'améliorer la sécurité. En outre, une partie de nos véhicules est équipée d'un système de géolocalisation que nous avons complété en septembre 2011 par un boîtier de transfert à distance des données techniques. Le freinage, la vitesse, le rapport de boîtes engagé, toutes ces informations nous sont transmises en temps réel, ce qui permet à la fois d'affiner l'entretien des véhicules et de comprendre le style de conduite du personnel roulant. »



Minibus Maisonneuve en maintenance

Jolival

Mise en place d'un « passeport conducteur »

Dans les Pays de la Loire, les Transports Jolival ont mis en place en janvier 2011 un Passeport conducteur. Il s'agit d'une sorte de contrat de confiance passé entre l'entreprise et son personnel roulant dont la formation à l'éco-conduite est un élément central. Clotilde Jollivet, responsable qualité et du personnel, explique la démarche : « La conception du Passeport conducteur nous a permis de réfléchir ensemble, conducteurs et exploitants, à des pistes d'amélioration concernant la consommation de carburant, la formation et l'optimisation des flux. Les conducteurs s'engagent à appliquer les principes de l'éco-conduite et à ne pas consommer plus de 31 litres aux cent kilomètres. De notre côté, nous remettons aux conducteurs un passeport à points. Les chauffeurs les plus efficaces ont leurs noms affichés au tableau d'honneur comme conducteurs de l'année et toucheront une prime ».



Transplus

Gagner 10% sur nos chargements grâce à un deuxième étage de palettes



Doubler les étages de palettes pour optimiser les chargements : la flotte Transplus met le concept en pratique depuis plus d'un an avec succès. « Nous utilisons des semi-remorques à double étage pour transporter des lots de produits industriels entre les pays de Loire et la région PACA, explique Patrice Salaud, directeur général de l'entreprise. Si en théorie, avec un deuxième étage, nous pourrions passer de 33 palettes par caisse à 66, l'hétérogénéité des marchandises ne permet pas d'empiler tous les supports. Mais nous gagnons néanmoins au moins entre de 10 et 15% de chargement ».

Précis dans ses calculs, le transporteur a mesuré les gains enregistrés entre avril et décembre 2010 sur 439 voyages. « Nous avons économisé 47 trajets de camions, ce qui représente 87 404 kilomètres non effectués, 28 843 litres de carburant non consommés ou 10,84 tonnes de CO₂ non rejetées ». Transplus a également constaté une augmentation des mètres linéaires moyens transportés par voyage qui sont passés de 13,4 ml en avril à 14,3 ml en décembre. Logiquement, la quantité de CO₂ rapportée au mètre linéaire a baissé de 123 à 115 sur la même période. « Nous prévoyons d'arriver à 15 ou 16 mètres linéaires d'ici fin 2012, espère le chef d'entreprise. Nous comptons progresser sur la standardisation des palettes et augmenter de 2 à 7 le nombre de véhicules à double étage ».



Le Calvez

Rationaliser l'énergie pour maintenir la température des caisses frigorifiques

Signataire de la Charte Objectif CO₂ en février 2010, la branche froid des transports Le Calvez basés en Bretagne utilise systématiquement le réseau électrique pour maintenir les caisses froides à température lorsqu'elles ne sont pas en mouvement : « Nous branchons les groupes frigorifiques lors des opérations de chargements et de déchargements sur nos plates-formes logistiques, explique Pascal Boulanger, directeur sécurité et environnement du groupe breton. Le remplacement de l'énergie issue du moteur fonctionnant au gasoil par l'énergie électrique est un élément essentiel de notre démarche environnementale appliquée à la chaîne du froid ».

Mais ce n'est pas le seul élément ! Le Calvez s'attache depuis plusieurs années à refroidir intelligemment les volumes. « Nos véhicules sont équipés de cloisons de séparation amovibles. Nous incitons nos conducteurs à les utiliser pour réduire l'espace sous température dirigée lorsque les caisses ne sont que partiellement chargées. Cela suppose que les cloisons soient faciles à manœuvrer, un point sur lequel les carrossiers ont bien travaillé ces dernières années. Depuis la fin 2010, nous exploitons des demi cloisons, qui sont encore plus légères et aisées à manipuler. Ces dernières permettent de limiter l'ouverture des zones froides, et donc les déperditions d'énergie ».

Pour être efficace, cette action doit être pleinement comprise par les conducteurs. « La formation est essentielle. Nous dispensons régulièrement des stages pour expliquer les règles d'utilisation des groupes frigo, des thermostats... Et rappeler des choses simples : par exemple se garer à l'ombre plutôt qu'en plein soleil ».



Mariot Voyages

Réduire les kilomètres d'approche

La PME familiale du Nord Mariot Voyages, forte de 78 véhicules de 4 à 150 places et de 95 conducteurs, s'efforce de limiter ses trajets à vide. « Nous plaçons nos dépôts près de nos principaux clients dans la métropole Lilloise et le Valenciennois, explique Loïc Baert, directeur général adjoint de la société. De plus, 10 à 15% des autocars sont décentralisés chez les conducteurs. Cette organisation participe aussi à notre réactivité, essentielle car 65% de nos flux sont occasionnels ». Mariot Voyages engage deux actions : l'éco-conduite et l'informatisation de l'atelier. « Tous les ans, un tiers des conducteurs passera une formation à la conduite rationnelle, chez un prestataire. Un formateur interne, qui nous a récemment rejoint, prendra le relais. Pour mesurer les progrès accomplis dans le suivi du carburant, nous utilisons depuis septembre un logiciel de suivi de parc pour la consommation, l'entretien et l'accidentologie. De plus, nous équipons nos véhicules d'informatique embarquée, afin de mieux optimiser les kilomètres ».



Entreprises citées dans ce numéro

Société	Secteur d'activité	Localisation	Nombre de véhicules moteurs
Autocars Maisonneuve	Transport de tourisme et scolaire	Rhône-Alpes	230
Mariot Voyages	Transport de tourisme	Nord-Pas de Calais	78
RCT Le Calvez Surgelé	Transport sous température dirigée	Bretagne	100
Transalliance	Transport de produits conditionnés, palettisés et vrac	Lorraine	3000
Transhorizon	Transport de tourisme et scolaire	Aquitaine	35
Transplus	Transport de petits lots industriels	Pays de la Loire	60
Transports Jolival	Transport de petits lots industriels	Pays de la Loire	110
Transports Landry	Transport de palettes	Poitou-Charente	25

Internet à votre service

Vous pouvez retrouver les éléments de la démarche « Objectif CO₂, les transporteurs s'engagent » sur le site Internet du ministère www.developpement-durable.gouv.fr ou sur le site de l'ADEME www.ademe.fr. Sur les pages dédiées à la démarche, vous avez la possibilité de télécharger gratuitement la liste des entreprises signataires, ainsi que les textes, outils d'évaluation, fiches actions et autres guides méthodologiques, sans oublier la liste de vos contacts dans les Directions Régionales de l'Équipement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et les directions régionales de l'ADEME.

www.developpement-durable.gouv.fr/-Transports-et-securite-routiere.html (rubrique secteur routier)

www.ademe.fr (rubrique Transports)

